

[Text]

mais je voulais tout simplement m'assurer que ce serait bien clair, net et précis que le Comité ne s'attend pas à ne recevoir seulement des fleurs, bien entendu, mais qu'il s'attend à ce qu'on donne les deux côtés de la médaille.

Le président: C'est cela.

Mme Beauchamp-Niquet: Merci.

Le président: Alors, ce sera plus précis cette année.

Mme Côté: Pourrais-je faire une suggestion, monsieur le président? Je suggère qu'on fasse parvenir aussi l'invitation à l'Université du Québec à Rimouski qui, de toute façon, organise des cours dans tout le territoire. Il y a même une section de développement régional qui est très forte à Rimouski.

Le président: Je pense que c'est impossible. Enfin, si on le fait, il faudra faire très attention, parce que ce pourrait être un précédent pour les prochaines années. Nous indiquons sur les journaux, sur les hebdomadaires, sur les quotidiens, notre intention de visiter telle région, mais nous n'invitons pas une municipalité, par exemple. Si nous invitons une municipalité, il faut inviter toutes les municipalités susceptibles de présenter des mémoires. Si on invite une institution comme celle que vous mentionnez, il faudra inviter peut-être un CEGEP. Dans ma région, j'en ai plusieurs, et s'il fallait partir de Granby et jusqu'à Mégantic et inviter les institutions susceptibles de signifier leurs vues sur le MEER... Je pense que là, on s'embarque... Alors, ils pourront le faire. S'ils lisent les journaux, ils s'apercevront que tout le monde est invité et ils pourront le faire. Mais envoyer une lettre précise, une lettre à eux, les invitant personnellement, je ne crois pas qu'on puisse faire cela.

Mme Côté: Ma suggestion fait suite, monsieur le président, à la réponse que vous avez donnée à M. Bachand concernant la possibilité de considérer que vous aviez l'Université de Sherbrooke. Alors, je me dis, moi, j'ai l'Université du Québec à Rimouski qui donne, de toute façon, de la formation, des cours aux adultes et à tout le monde sur tout le territoire territoire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, qui a des spécialistes en développement régional ont des suggestions extrêmement importantes à faire. Personnellement, on m'en a fait et on en a fait au ministre aussi. Remarquez que j'informerai l'Université du Québec, de toute façon, mais je pense qu'ils ne devraient pas se sentir exclus dans l'invitation que vous ferez. Vous parlez des maires des municipalités. J'attire votre attention aussi sur ce que vous avez dit tout à l'heure: tout le monde sera informé de la tenue d'audiences, y compris tous les maires de toutes les municipalités.

Le président: C'est-à-dire par les journaux.

Mme Côté: Par les journaux. Il ne faudrait pas, non plus, exclure les maisons d'enseignement. Les CEGEP, je ne pense pas qu'ils aient des choses à nous dire, mais les universités, il ne faudrait pas les oublier.

Le président: Non, on n'inclut et on n'exclut personne.

C'est leur initiative personnelle. Si vous vous rappelez bien, l'année dernière, l'Université Memorial a présenté un mémoire; il y a même l'ensemble des universités des Maritimes, Father McKinnon qui venait de St. François Xavier. Je pense qu'elles vont sûrement nous présenter des mémoires.

[Translation]

sure that it will be clearly understood that the committee is not there only to get flowers, but that we are expecting to hear both sides of the stories.

The Chairman: That is right.

Mrs. Beauchamp-Niquet: Thank you.

The Chairman: It will be more precise this year.

Mrs. Côté: Could I make a suggestion, Mr. Chairman? I would suggest that we also extend an invitation to the University of Quebec in Rimouski which, anyway, organizes courses all over the territory. There is even a very strong regional development department in Rimouski.

The Chairman: I think it is impossible. Well, if we do it, we will have to be very careful because it could create a precedent for the following years. We state in the daily and weekly newspapers that we intend to visit such and such region, but we do not extend an invitation to a particular municipality, for instance; if we extended an invitation to a municipality, we would have to extend it to all the municipalities that are likely to submit a brief. If we invite an institution such as the one you mentioned, we will perhaps have to invite a CEGEP. In my area, I have a few of them, and starting from Granby up to Mégantic, if we were to invite all the institutions that are likely to submit their views on DREE... I think we would be launching... They will have the opportunity. If they read the newspapers, they will see that everybody is invited and they will be able to come. But to send a letter inviting them personally, I do not think we can do that.

Mrs. Côté: Mr. Chairman, I was just alluding to the answer you gave Mr. Bachand regarding the University of Sherbrooke in your area. I have the University of Quebec in Rimouski which provides training courses, courses to adults and to everybody in the Lower St. Lawrence and Gaspé area; it has experts in regional development and they have very important suggestions to make. They have made suggestions personally to me and also to the minister. Mind you, I will inform the University of Quebec, anyway but I think they should not feel excluded from your invitation. You refer to the mayors of the municipalities. I refer you also to what you said earlier: everybody will be advised as to the hearings, including all the mayors of all the municipalities.

The Chairman: Through the newspapers.

Mrs. Côté: Through the newspapers. Anyhow, we should not exclude the teaching institutions. I do not think that the CEGEP have got anything to tell us but we should not forget the universities.

The Chairman: We do not exclude or include anybody.

It is up to them. You will recall that last year, Memorial submitted a brief and Father McKinnon from St. Francis Xavier, on behalf of the Maritime universities, submitted a brief too. They will certainly submit briefs. To tell them